

# Français IV

## CE 2

### résumé – essai – courrier

Vous trouverez ci-après 4 articles liés au domaines de l'hôtellerie, du tourisme, de l'économie ou des études.

Lisez tous les articles puis choisissez-en un.

A partir de cet article, faites toute d'abord un **résumé** d'environ 150 mots ( ± 10%), ensuite **répondez aux questions** qui vous sont posées - 150 mots ( ± 10%) et enfin **rédigier une lettre** d'après la consigne située après chaque texte - 250 mots ( ± 10%).

Utilisez un vocabulaire riche et varié, ainsi que des formes grammaticales complexes (*indicatif/subjonctif/infinitif, hypothèses et condition, les pronoms relatifs et personnels...*).

Structurez vos textes (*plan, espaces entre les parties*) et vos phrases à l'aide de connecteurs.

#### Titre des articles :

- 1) Commerce équitable : mettez-m'en une quinzaine !
- 2) Le tourisme en Antarctique plus strictement encadré
- 3) Restauration : deux mois après la baisse de la TVA, les embauches se font attendre.
- 4) Les universités françaises à la traîne.

## 1. Commerce équitable : mettez-m'en une quinzaine !

*La quinzaine du commerce équitable a lieu jusqu'au 23 mai en France. L'économie solidaire, qui soutient les petits producteurs, a une gamme de produits de plus en plus variée mais n'arrive pas à percer. Les consommateurs français sont séduits sur le papier mais ont du mal à passer à la caisse*



La quinzaine du commerce équitable fête ses 10 ans. Joyeux anniversaire donc à cet évènement qui réunit, du 10 au 23 mai, entreprises et associations du secteur pour sensibiliser la population à ce mode de commerce plus juste et plus solidaire. De nombreux concerts, débats mais aussi projections de films se dérouleront à cette occasion.

### **Les Français aiment mais est-ce qu'ils achètent ?**

Selon une enquête de Max Havelaar, qui labellise 95% des produits équitables, la quasi-totalité des Français (90%) sont familiers avec la notion de commerce équitable. Près de deux Français sur trois se considèrent même proches des valeurs portées par ce type de commerce qui fixe un prix juste avec les producteurs de pays en développement, les aidant ainsi à passer de la survie au développement durable. Reconnu, le commerce équitable n'en est pas pour autant prisé. Les ventes des produits issus de l'économie solidaire n'ont représenté que 287 millions d'euros l'année dernière. Chaque foyer français n'y a donc consacré en moyenne que 17 euros par an. Ces chiffres sont en progression (+14% en 2009) mais restent une pacotille face au bio qui empoche plus de 10 fois la même mise.

### **Comment convaincre le consommateur ?**

Au Royaume-Uni et en Suisse, le commerce équitable fait beaucoup mieux, le marché y est respectivement cinq et six fois plus vendeur qu'en France. Alors qu'on reproche souvent au commerce solidaire d'être trop cher (en moyenne 10% plus coûteux), la crise économique pourrait s'avérer un atout dans son développement. La directrice des études du cabinet Xerfi, Eline Maurel, note que l'apparition post-crise d'un "discours remettant en cause la 'surconsommation' et

*réaffirmant l'importance d'attitudes d'achat plus responsables*" devrait booster la croissance du secteur. L'offre de plus en plus variée du commerce équitable devrait également prouver au consommateur lambda qu'il n'est pas obligé de remplir son caddie que de vêtements en poils de yak et de chocolats à la fève 100% péruvienne. *"En 2002, il y avait une dizaine de marques, très peu en grande distribution. C'était plutôt des produits pour militants"*, se souvient Joaquin Muñoz, directeur général de Max Havelaar, qui commercialise 3.015 produits de 205 marques, bénéficiant à 246 organisations de producteurs. Aujourd'hui, les nouvelles gammes comportent aussi bien des cosmétiques que de la vodka.

Le commerce équitable a déjà quitté son marché de niche pour approvisionner les rayons des grandes surfaces. Faire de l'économie solidaire une habitude de consommation prendra en revanche plus de temps. Sensibiliser les consommateurs avec des événements comme la quinzaine du commerce équitable s'inscrit certainement dans cette optique, mais que font les pouvoirs publics (collectivités territoriales et organismes publics) ? Les achats publics représentent 15% du PIB national mais la part réservée au commerce équitable y reste minime. A quand un hôpital labélisé Max Havelaar ?

Damien Bouhours  
521 mots

1. Faites un résumé de l'article en 150 mots ( $\pm 10\%$ ) dans lequel vous restez fidèle au texte. Ne rajoutez donc aucun élément extérieur.
2. Max Havelaar, qui labellisait 95 % des produits du commerce équitable à la date de parution de l'article, est une entreprise privée, et, en tant que telle, elle doit faire des bénéfices. Pensez-vous que le commerce équitable puisse faire bon ménage avec les règles du capitalisme actuel ?  
150 mots ( $\pm 10\%$ )
3. Écrivez un courrier à la rédaction du journal dans lequel vous exposerez votre opinion sur le commerce équitable, et vous proposerez des moyens de le développer, ou au contraire de le réduire. Vous argumenterez votre point de vue (positif ou négatif) dans une lettre structurée (plan, connecteurs) contenant des formes complexes (subjonctif, hypothèses, condition...)  
250 mots ( $\pm 10\%$ )

## 2. Le tourisme en Antarctique plus strictement encadré

C'est un premier pas vers un durcissement de la réglementation du tourisme en Antarctique. Vendredi 17 avril, après onze jours de discussions, les vingt-huit pays membres du traité de l'Antarctique, réunis à l'occasion de leur assemblée annuelle à Baltimore (Maryland), ont décidé que les bateaux transportant plus de 500 passagers ne pourraient plus y accoster, et que le nombre de touristes présents sur un site ne pourrait excéder 100 personnes.

Les Etats-Unis sont à l'origine de cette proposition. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait, dès l'ouverture de la conférence, qui marquait aussi le 50<sup>e</sup> anniversaire du traité, fait part de son inquiétude quant *"à la conformité des bateaux qui empruntent ces routes du Sud et à la sécurité des touristes"*.

*"Nous n'avons plus de temps à perdre, il faut davantage de coopération internationale pour éviter une plus grande dégradation de l'environnement"*, a-t-elle déclaré après avoir rappelé l'effondrement, quelques jours auparavant, du "pont" de glace reliant la plaque Wilkins à l'Antarctique.

Le tourisme sur le continent blanc est un sujet de préoccupation depuis plusieurs années. Le nombre de voyageurs est passé de 6 700 en 1992 à 46 000 en 2008, selon l'Association internationale des tour-opérateurs de l'Antarctique. Et de récents naufrages ont failli déboucher sur de véritables catastrophes humaines et écologiques. En novembre 2007, le *M/V Explorer*, avec 154 passagers à son bord et battant pavillon libérien, a percuté un iceberg. Tous ont été sauvés, mais l'épave gît désormais par 1 300 m de profondeur. Ses cuves contenaient près de 200 m<sup>3</sup> de carburant.

Aujourd'hui, chaque pays membre du traité est tenu d'assurer une surveillance depuis ses bases, ainsi que les secours en cas d'accident. Il existe par ailleurs cinq centres de sauvetage, situés en Afrique du Sud, en Argentine, en Australie, au Chili et en Nouvelle-Zélande. Mais alors que le dispositif de sauvetage en mer paraît relativement bien organisé, par un ensemble d'accords internationaux, rien

n'est réellement prévu pour faire face à une catastrophe écologique de grande ampleur.

La circulation en Antarctique est, quelle qu'en soit la motivation, soumise à autorisation. De plus, en vertu des accords de Madrid, qui ont donné, en 1991, un statut de réserve naturelle à l'Antarctique, toute activité doit y faire l'objet d'une évaluation d'impact environnemental. Mais le contrôle de ce vaste continent de 14 millions de km<sup>2</sup> est loin d'être partout assuré. La Russie, qui, pendant des années, n'a pas eu les moyens d'occuper ses stations, a ainsi rapporté à plusieurs reprises la violation de celles-ci.

Le débat sur la réglementation de l'accès aux terres australes prend d'autant plus d'importance que les dernières études scientifiques ont révélé que le réchauffement climatique agit sur les glaciers à une vitesse beaucoup plus rapide qu'on ne l'avait imaginé jusqu'à présent. Face à ce phénomène, jusqu'où faut-il aller dans la protection des écosystèmes fragiles ?

Certains écologistes prônent une interdiction de toute activité touristique. Il est peu probable que les signataires du traité de l'Antarctique choisissent cette option. Pour certains, comme l'Argentine et le Chili, l'exploration du pôle Sud représente une activité lucrative qu'ils ne sont pas prêts à abandonner.

Laurence Caramel  
514 mots

1. Faites un résumé de l'article en 150 mots ( $\pm 10\%$ ) dans lequel vous restez fidèle au texte. Ne rajoutez donc aucun élément extérieur..
2. L'antarctique est l'une des dernières régions du monde que l'humanité n'a pas bouleversée. Quelles autres régions du monde l'Homme n'a pas encore modifiée ? Pensez-vous qu'il faille interdire le tourisme dans de telles régions ? 150 mots ( $\pm 10\%$ )
3. Écrivez un courrier à la rédaction du journal dans lequel vous exposerez votre opinion concernant l'article et où vous proposerez des moyens pour parvenir à concilier économie touristique et équilibre écologique. Vous argumenterez votre point de vue avec des exemples dans une lettre structurée (plan, connecteurs) contenant des formes complexes (subjonctif, hypothèses, condition... 250 mots ( $\pm 10\%$ ))

### 3. Restauration : deux mois après la baisse de la TVA, les embauches se font attendre.

Ils avaient promis de baisser leurs tarifs, créer des emplois et augmenter les salaires en échange d'une réduction du taux de TVA (5,5 % contre 19,6 % auparavant). Deux mois après l'entrée en vigueur de cette mesure, qui prive l'Etat de 2,5 milliards d'euros de recettes fiscales, les hôtels, cafés et restaurants (HCR) sont une minorité à avoir tenu parole.

D'après le secrétaire d'Etat au commerce, Hervé Novelli, près de 40 % des restaurateurs ont baissé au moins sept prix de leur carte, comme le stipulait le "*contrat d'avenir*", ce pacte "donnant-donnant" conclu à la fin avril par le gouvernement et la profession. Issus d'une triple vague de contrôles effectués durant l'été dans près de 12 000 établissements, ces chiffres ont été rendus publics, mardi 1<sup>er</sup> septembre, en marge d'une rencontre qui réunissait M. Novelli, le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez, des représentants des HCR et du monde de la formation. Dans l'entourage de M. Novelli, les résultats de ces enquêtes sont jugés plutôt encourageants, car la diminution de la TVA est récente. En outre, le secteur connaît des difficultés, mises en évidence par le nombre élevé de défaillances d'entreprise, souligne-t-on à l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH).

La table ronde de mardi avait été organisée pour essayer d'avancer sur l'un des engagements pris par les restaurateurs : embaucher, au cours des 26 mois à venir, 20 000 jeunes supplémentaires en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation. Cinq mille à six mille contrats devraient être signés dès cette rentrée, a affirmé M. Wauquiez lors d'une conférence de presse.

Les deux secrétaires d'Etat ont aussi annoncé la désignation d'un "*Monsieur formation par alternance*" : propriétaire - entre autres - d'un restaurant trois étoiles en Haute-Loire (département où M. Wauquiez est élu), Régis Marcon fera des propositions pour améliorer les dispositifs existants.

En attendant, les organisations syndicales restent sur leur faim, car le volet social du "*contrat d'avenir*" tarde, selon elles, à se concrétiser. Outre le

recrutement de 20 000 jeunes, les HCR s'étaient engagés à embaucher 20 000 personnes sur des postes "pérennes". *"Les employeurs ne se précipitent pas pour créer des emplois"*, constate Doudou Konate, secrétaire fédéral à la CFDT. *"Pourquoi s'embêteraient-ils ? Aucune obligation ne pèse sur eux. Le contrat d'avenir est juste un contrat moral"*, renchérit Michel Jeanpierre, de la CFTC. Ces promesses sont un peu vaines, aux yeux d'Ange Romiti, secrétaire fédéral à la CGT, puisque la profession ne parvient pas à pourvoir *"60 000 postes qui sont disponibles"*. *"Il faudrait donner plus d'attractivité à nos métiers"*, insiste-t-il.

Toutefois, plusieurs chaînes de restaurants, comme Léon de Bruxelles, Buffalo Grill ou El Rancho, mettent en avant leur politique de développement, qui doit se traduire par des ouvertures de restaurants et des créations d'emplois. Fin juillet, le groupe Flo a indiqué avoir réembauché 150 personnes. Mais ces enseignes ne représentent qu'une toute petite frange d'un secteur où l'on dénombre 120 000 à 130 000 établissements pour la plupart *"indépendants"*, rappelle Denis Raguét, secrétaire fédéral à FGTA-FO.

La question des salaires n'a pas non plus été résolue. En juillet, les organisations patronales, la CFDT et la CFE-CGC avaient signé un accord qui prévoyait notamment de revaloriser les rémunérations de manière à ce que les minima de la grille se situent au-dessus du smic. Jugeant ces dispositions insuffisantes, la CGT, la CFTC et FO ont fait jouer leur droit d'opposition. Résultat : les négociations devront reprendre. Cependant, plusieurs chaînes de restaurants ont conclu des accords d'entreprise qui accordent des augmentations de salaire.

Bertrand Bissuel  
618

1. Faites un résumé de l'article en 150 mots ( $\pm 10\%$ ) dans lequel vous restez fidèle au texte. Ne rajoutez donc aucun élément extérieur.
2. LA TVA à 5,5 % n'a pas eu les résultats escomptés. Croyez-vous qu'il faille revenir à la TVA à 19,5 % ? Pensez-vous que l'Allemagne devrait mettre en œuvre un politique similaire ? 150 mots ( $\pm 10\%$ )
3. Écrivez un courrier à la rédaction du journal dans lequel vous exposerez votre opinion concernant la situation actuelle des métiers de l'hôtellerie et où vous proposerez des solutions. Vous argumenterez

voire point du vue avec des exemples dans une lettre structurée (plan, connecteurs) contenant des formes complexes (subjonctif, hypothèses, condition...

250 mots ( $\pm$  10%)



#### **4. Les universités françaises à la traîne.**

Ce n'est pas la première fois que les universités françaises sont critiquées pour leurs résultats médiocres. Déjà, dans les classements internationaux, nos universités sont en queue de peloton. (4 universités françaises sur les 100 premières mondiales selon le classement de l'université de Shanghai). Par contre, le classement du Financial Times accorde un satisfecit à nos grandes écoles. C'est toute la différence entre des établissements souvent privés, pratiquant la sélection à l'entrée, concurrentiels, et des établissements publics délivrant des diplômes d'Etat.

Le dernier rapport de l'OCDE («Regards sur l'éducation » 2005) confirme la mauvaise situation de nos universités. Il y a proportionnellement moins de réussite en cours de cursus (refus de la sélection à l'entrée) et donc un gaspillage énorme. Quoi d'étonnant à ce mauvais classement de nos universités, lorsqu'on sait que la France consacre à peine 1,1% de son PIB au financement de l'enseignement supérieur, contre 1,4% en moyenne dans l'OCDE et plus de 2,5% aux Etats-Unis, qui, comme par hasard, ont les meilleures universités du monde et près de 2% dans le Nord de l'Europe. La France est au total, selon l'OCDE, 19<sup>e</sup> sur 26 !

[(...) Pourtant], la France a, en pourcentage du PIB, un financement public très comparable et parfois même supérieur à celui des autres pays. D'où vient alors la différence ? Du financement privé, souvent très important à l'étranger : ce que payent les entreprises, les fondations et les étudiants. En France, la part du financement privé est à peine de 15%, alors qu'elle est souvent majoritaire à l'étranger.

Pourquoi ? D'une part, la législation, en particulier fiscale, ne favorise guère les financements par la société civile et en particulier par les fondations, peu développées chez nous. D'autre part, qui va investir dans des universités publiques (ce serait d'ailleurs en partie illégal dans le système français) qui ont le statut d'établissements d'Etat, ne pouvant choisir ni leurs étudiants, ni leurs enseignants, ni leur personnel administratif, ne pouvant fixer librement les programmes, ne pouvant se faire concurrence, (avec même la sectorisation obligatoire à Paris), ne pouvant fixer librement leurs tarifs, etc. ?

Si la France connaissait une véritable concurrence entre des universités (privées et publiques, pourquoi pas), avec des diplômes ayant une valeur propre, différente entre les bonnes et les mauvaises universités, si elles pouvaient choisir étudiants et enseignants, il est évident que l'on trouverait alors des financements privés, comme cela existe largement dans les grandes écoles. Mais avec le système actuel, on ne peut guère compter que sur un financement public, qui sera par définition toujours insuffisant.

Ajoutons à cela, toujours selon le rapport de l'OCDE, qu'en France la répartition des dépenses d'éducation est très mauvaise. Si l'enseignement supérieur est sous-doté, l'enseignement scolaire est mieux loti que la moyenne, avec un taux d'encadrement supérieur à celui de la plupart des pays étrangers, des enseignants mieux payés, etc... Cette sur-dotation s'explique par le poids syndical, mais elle n'a aucun résultat positif, car la France n'est pas mieux classée pour autant pour l'enseignement scolaire. Toujours selon l'OCDE, il vaudrait mieux moins d'argent pour les lycées et collèges, et davantage pour l'université (...).

Autre faiblesse du financement de nos universités : le refus maladif de faire payer aux étudiants un prix en rapport avec le coût réel. Les tarifs sont fixés par l'Etat et si les universités essaient de les moduler (pour offrir des prestations spécifiques), elles se font vivement rappeler à l'ordre par le ministre, comme on l'a vu encore récemment. L'OCDE trouverait normal que l'on augmente les droits d'inscription, car « les étudiants qui payent font plus attention au choix de leur cursus ». Bien entendu, faire payer les étudiants doit s'accompagner d'un bon système de bourses (de fondation par exemple), ainsi que de prêts étudiants.

Le constat de l'OCDE sur l'enseignement supérieur français est sévère, mais juste. Le rapport incite la France à sortir des limites étatiques pour aller vers l'autonomie et la concurrence.

649 mots

1. Faites un résumé de l'article en 150 mots ( $\pm 10\%$ ) dans lequel vous restez fidèle au texte. Ne rajoutez donc aucun élément extérieur.

2. En Allemagne, certaines régions ont mis en place des frais d'inscription pour les universités publiques. Qu'en pensez-vous ? Ne croyez-vous pas que cela puisse empêcher les jeunes des classes les plus défavorisées d'accéder à des études supérieures ? 150 mots ( $\pm 10\%$ )
  
3. Écrivez un courrier à la rédaction du journal dans lequel vous exposerez votre opinion concernant la situation actuelle des universités allemandes. Vous expliquerez également les avantages et les inconvénients des universités privées et publiques. En guise d'exemple, vous présenterez votre situation  
Vous argumenterez votre point de vue avec des exemples dans une lettre structurée (plan, connecteurs) contenant des formes complexes (subjonctif, hypothèses, condition...  
250 mots ( $\pm 10\%$ )